



# Ville de Pecquencourt

## ARRETE MUNICIPAL N° 1200

Ville de Pecquencourt,  
place du Général de Gaulle  
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80

E-mail : [mairie@pecquencourt.fr](mailto:mairie@pecquencourt.fr)

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

### **Instauration d'un sens unique de circulation rue des Evènes partie comprise entre la rue Jules Guesde est le numéro 5 de la rue des Evènes**

**Vu** les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;  
**Considérant** le problème posé le problème de sécurité et de circulation qui se pose pour les automobilistes qui l'empruntent,  
**Considérant** les modalités de circulation sur les voies desservies par ladite rue des Evènes,  
**Considérant** qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers,  
**Vu** l'intérêt général,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1**

A compter du mercredi 31 août 2022, un sens interdit est instauré dans la rue des Evènes, partie comprise entre la rue Jules Guesde et le numéro 5 de la rue des Evènes.

La circulation des véhicules se fera à sens unique entrant à partir du rond-point situé au numéro 5 de la rue des Evènes jusqu' à l'intersection formée avec la rue Jules Guesde.

#### **Article 2**

Les services techniques de la Ville sont chargés de la mise en place des panneaux de signalisation correspondants.

#### **Article 3**

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

#### **Article 4**

Les services de police et de gendarmerie ainsi que les services techniques de la ville, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pecquencourt le 30 août 2022

Le Maire,  
Joël PIERRACHE